

UIMM

PÔLE FORMATION  
Franche-Comté

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR



R.489

# CACES®

## Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité des Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

### Catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté

Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite  
(hauteur de levée  $\leq 1,20$  m)

Chariot de manutention à conducteur porté muni de bras de fourche, pouvant élever une charge à une hauteur suffisante pour permettre son transport ou la préparation de commande au sol.



**Nota :** Les transpalettes et préparateurs de commande (hauteur de levée  $\leq 1,20$  m) à conducteur accompagnant équipés d'une plate-forme rabattable sont inclus dans cette catégorie.

# UIMM

PÔLE FORMATION  
Franche-Comté

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR



## Catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1,20 m)

Chariot de manutention à conducteur porté équipé d'un mât fixe et muni de bras de fourche, pouvant élever une charge à une hauteur suffisante pour permettre son gerbage et son dégerbage, ou son stockage et son destockage en casier.



*Nota : Les gerbeurs (hauteur de levée > 1,20 m) à conducteur accompagnant équipés d'une plate-forme rabattable sont inclus dans cette catégorie.*

## Catégorie 2B : Chariots tracteurs industriels (capacité de traction ≤ 25 tonnes)

Chariot de manutention muni d'un système d'attelage et spécialement conçu pour tirer des véhicules roulants (remorques...), dont la capacité de traction est inférieure ou égale à 25 tonnes.



# UIMM

PÔLE FORMATION  
Franche-Comté

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR



### Catégorie 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale $\leq 6$ tonnes)

Chariot élévateur à mât muni de bras de fourche, sur lesquels la charge est placée en porte-à-faux par rapport aux roues et est équilibrée par la masse du chariot, dont la capacité nominale est inférieure ou égale à 6 tonnes.



### Catégorie 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale $> 6$ tonnes)

Chariot élévateur à mât muni de bras de fourche, sur lesquels la charge est placée en porte-à-faux par rapport aux roues et est équilibrée par la masse du chariot, dont la capacité nominale est supérieure à 6 tonnes.



# UIMM

PÔLE FORMATION  
Franche-Comté

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR



## Catégorie 5 : Chariots élévateurs à mât rétractable

Chariot élévateur gerbeur à longerons porteurs pour lequel la charge peut être amenée en porte-à-faux par avancement du mât.



**Nota :** Les chariots à prise latérale d'un seul côté appartiennent à cette catégorie.



## SMMAXX

# Conduite en sécurité des chariots à conducteur porté de catégories 1A, 1B, 2B, 3, 4 et 5 recyclage CACES® selon la recommandation R.489

## Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- De conduire et d'utiliser les chariots automoteurs à conducteur porté dans le respect des règles de sécurité (catégories 1A, 1B, 2B, 3, 4 et 5).

## Programme

### Formation théorique :

- La réglementation et textes de la CRAM.
- Rôle et responsabilités du conducteur.
- Classification et technologie des chariots.
- Opérations de prise de poste et de fin de poste.
- Règles de conduite et consignes de sécurité.
- Identification des principaux facteurs d'accidents.
- Équilibre des charges – plaque de charge.
- Paramètres influant sur la stabilité et le freinage.

### Formation pratique :

#### Catégorie 1A et 1B :

- Opérations de prise de poste et fin de poste.
- Circulation à vide / en charge, en marche avant et en marche arrière.
- Prise, déplacement et dépose d'une charge au sol.
- Gerbage et dégerbage d'au moins 3 charges en pile
- Stockage et déstockage de 3 palettes à 3 niveaux différents d'un palettier
- Chargement et déchargement d'un véhicule

#### Catégorie 2B :

- Opérations de prise de poste et fin de poste.
- Circulation à vide avec une remorque attelée en marche avant et en marche arrière, en ligne droite, en virage, arrêt en sécurité.
- Circulation en charge avec une remorque attelée en marche avant et en marche arrière, en ligne droite, en virage, arrêt en sécurité.
- Vérification de l'adéquation chariot et de la tâche à réaliser

#### Catégorie 3 et 4 :

- Opérations de prise de poste et fin de poste.
- Circulation à vide / en charge, marche AV / AR, arrêt en sécurité.
- Prise et dépose d'une charge au sol.
- Gerbage / dégerbage en pile.
- Stockage / déstockage dans un palettier.
- Circulation et arrêt sur un plan incliné.
- Chargement et déchargement d'un véhicule.
- Transport d'une charge longue ou d'un conteneur rigide contenant un liquide.

#### Catégorie 5 :

- Opérations de prise de poste et fin de poste,
- Circulation à vide/en charge, marche AV/AR, arrêt en sécurité,
- Prise et dépose d'une charge au sol,
- Gerbage/dégerbage en pile,
- Stockage/déstockage dans un palettier.

## Public

Conducteurs expérimentés titulaires d'un CACES à renouveler.

## Accessibilités personnes handicapées

Nos locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, nos formations sont compatibles avec plusieurs handicaps selon études. Nous consulter.

## Nombres de participants

1 mini – 6 maxi

## Pré-Requis

Certificat d'aptitude médicale (médecin du travail).  
Savoir lire et comprendre le français.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Durée :** La durée sera définie en fonction du nombre de catégories choisies

**Date :** à définir

**Horaires :** 8h15 – 11h45 et  
12h45 – 16h15

**Lieu :** nous contacter

**Coût :** nous consulter

## Délai d'accès

Conformément aux dates de notre catalogue inter-entreprises. Pour d'autres formations nous consulter.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Apport théorique, démonstrations et exercices pratiques.

Utilisation de moyens audiovisuels.

Remise d'un livret de synthèse.

Un formateur et un ou deux testeur(s).

## Modalités d'évaluations

Le formateur mettra en œuvre des outils d'évaluation (QCM – Exercices pratiques) pour valider les acquis de l'apprenant.

Utilisation de moyens audiovisuels.

Remise d'un livret de synthèse

## Validation et certification

Selon résultat aux tests, remise du CACES® et d'une autorisation de conduite vierge à compléter par l'employeur.

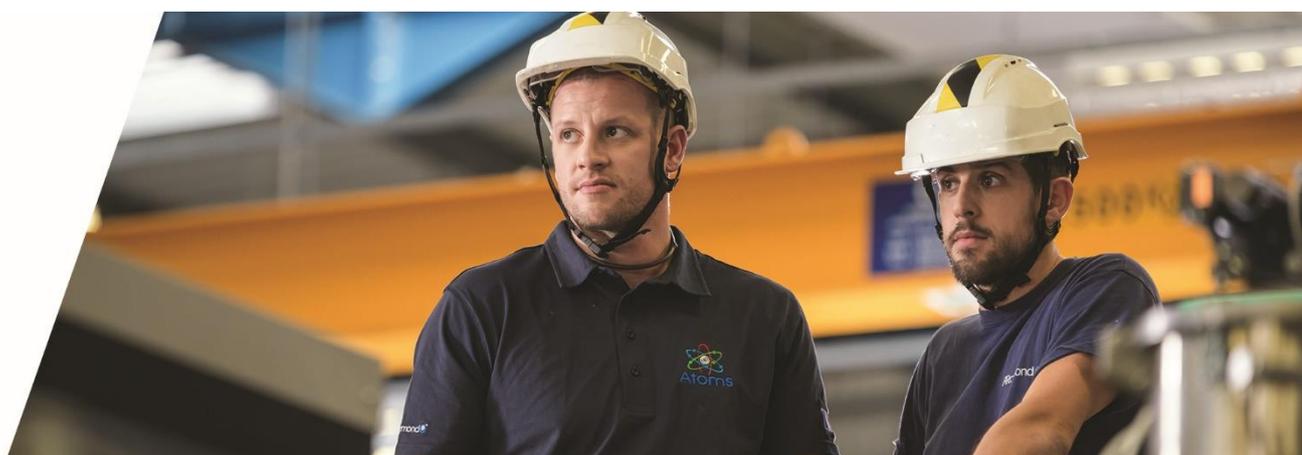
La détention du CACES® R.489 de catégorie 1B permet d'autoriser la conduite des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté de catégorie 1A.

La détention du CACES® R.489 de catégorie 2B permet d'autoriser la conduite des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté de catégorie 2A.

Code RNCP/RS : **RS5054**

Nom du certificateur : **Caisse Nationale de l'Assurance Maladie**

Date de décision d'enregistrement :  
**27/01/2020**



POLE FORMATION UIMM – AFPI FC

centres : Belfort – Besançon – Dole – Exincourt – Gevingey – Sochaux- Vesoul

[www.formation-industries-fc.fr](http://www.formation-industries-fc.fr)

IMP111CA003 - REV F – 22/01/2024